

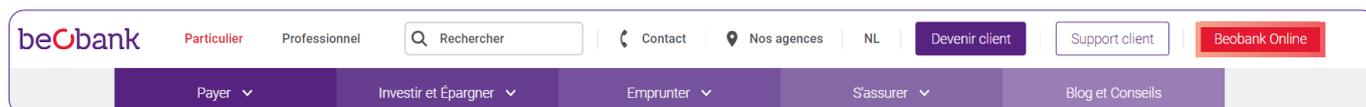
FRAUDE / PHISHING

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons vivement de taper **directement** le nom exact du site **www.beobank.be** dans la barre d'adresse pour accéder à vos comptes via Beobank Online. Sauvegardez ce site dans vos favoris.

Ne communiquez **jamais** votre code bancaire, mot de passe par téléphone, e-mail, sms ou sur les réseaux sociaux. Beobank ne vous les demandera jamais.

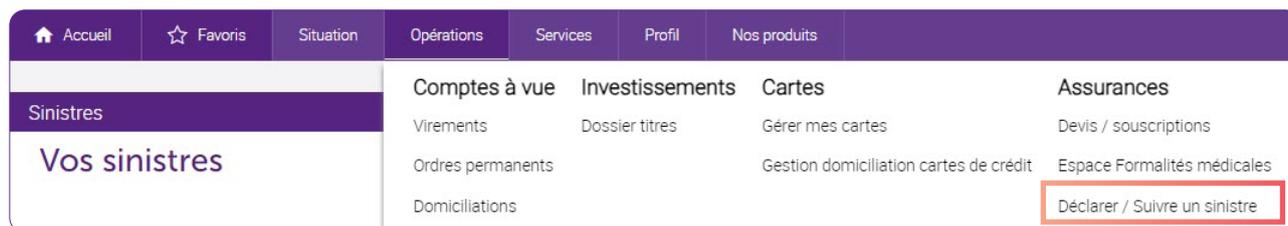
Vous trouverez plus de conseils et exemples sur www.beobank.be/phishing.

Pour accéder à votre espace en ligne, rendez-vous sur **www.beobank.be** et cliquez sur l'onglet '**Beobank Online**', situé en haut à droite de votre écran.



Introduire une déclaration de sinistre

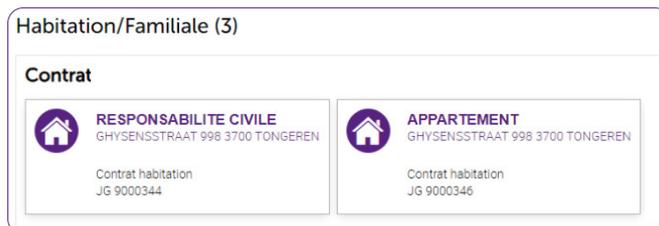
1. Une fois connecté(e) à votre espace en ligne, cliquez sur l'onglet '**Opérations**' puis sur '**Assurances – Déclarer / Suivre un sinistre**'.



2. Dans l'encadré '**Déclarer votre sinistre en ligne**', cliquez sur l'onglet correspondant au sinistre.



3. Sélectionnez l'habitation concernée.



4. Prenez connaissance des informations légales et cochez la case « Je reconnais avoir lu les présentes dispositions et les accepte ». Cliquez ensuite sur '**Confirmer**'.

Vous vous apprêtez à déclarer un sinistre.



Remplissez votre déclaration en quelques minutes !



Joignez votre devis, votre facture, votre dépôt de plainte...



Validez et suivez l'avancement de votre dossier depuis votre espace de suivi.

Pour plus d'informations sur la déclaration en ligne, cliquez [ici](#).

Informations légales

En poursuivant, vous permettez à ACM Belgium SA de prendre connaissance et de traiter les informations communiquées en vue de la gestion et de l'exécution du contrat d'assurance en suite au sinistre déclaré.
Nous vous rappelons que de plus amples informations quant au traitement de vos données personnelles figurent au sein de l'article dédié à la protection des données personnelles de votre contrat d'assurance. Vous pouvez vous reporter aussi à la Charte de protection des données personnelles sous www.acm.be.

Nous attirons votre attention sur le fait que, le cas échéant, les documents qui comporteraient des données médicales ne doivent pas être joints à cette déclaration. Nous reviendrons vers vous pour vous faire part des modalités de leur communication ultérieure. Pour la sécurité du service en ligne, nous vous précisons aussi que vos données d'identification seront traitées à des fins d'authentification et de suivi, ce qui peut emporter le recours à des prestataires techniques tiers.

Nous vous rappelons enfin que vous disposez du droit d'accéder à vos données personnelles, de les faire rectifier, de demander leur effacement ou la limitation du traitement et de vous opposer, pour des raisons légitimes, à leur traitement. Pour exercer ces droits, l'adresse de contact est : ACM Belgium SA, Délégué à la protection des données, Boulevard du Roi Albert II, 2, 1000 Bruxelles, ou par e-mail à dataprotection@acm.be.

Je reconnais avoir lu les présentes dispositions et les accepte.

Abandonner

Confirmer

5. Renseignez la nature du sinistre puis cliquez sur 'Commencer la déclaration'.

Nature du sinistre

Veillez sélectionner une nature



Dégât des eaux
Infiltration par toiture, fuite d'un tuyau, refoulement d'égout, débordement d'une machine à laver.



Bris de glace
Vitre fenêtre cassée, porte vitrée cassée.



Dommage électrique
Surtension, court-circuit, orage.



Evènement climatique
Impacts de grêle, tuiles arrachées par le vent, débordement d'un cours d'eau.



Incendie
Feu de friteuse, feu de cheminée, bougie restée allumée, mégot mal éteint.



Vol-vandalisme
Porte forcée, cambriolage du logement, tapisserie arrachée.



Dommage au mobilier
Bris de l'écran du téléphone portable, lunettes cassées, chute du téléviseur.



Dommage à autrui
J'ai bousculé quelqu'un et fait tomber ses lunettes, j'ai renversé un verre sur l'ordinateur de quelqu'un.



Autres cas
Accidents scolaires / extrascolaires, choc d'un véhicule contre votre maison, sécheresse. Assurance familiale.

Quitter

Commencer la déclaration



Après validation de l'écran 'Détails', vos saisies sont enregistrées à chaque étape. Un bouton 'Sauvegarder' vous permet d'enregistrer vos saisies à tout moment et de terminer votre déclaration ultérieurement.

6. Renseignez les éléments suivants :

I. Description

- Date du sinistre.
- Y a-t-il des blessés ? Oui - Non
- Description des faits : décrivez le plus précisément possible le sinistre (nature, date, heure, lieu...) ainsi que les éventuels dommages corporels/matériels et leur importance.

- Êtes-vous dans l'obligation de vous reloger ? Oui - Non

II. Dommages

- Description des dommages : décrivez les différents dommages à déplorer suite au sinistre.
- Photos : ajoutez d'éventuelles photographies témoignant des dommages.
- Estimation des dommages en euros (facultatif) : il s'agit d'une estimation des biens mobiliers endommagés ou détruits lors du sinistre (meubles, objets et équipements).

7. Ajoutez tout **document** pouvant aider à instruire votre demande en cliquant sur '**Parcourir et ajouter un fichier**' et renseignez le type de document dont il est question (photo, devis ou documents divers).

 Fournissez tous documents en votre possession qui pourront nous aider à instruire votre demande.
Vous pouvez nous fournir des documents utiles à la gestion de votre dossier. Voici des exemples de documents que vous pouvez joindre : **devis des réparations...**
Vous pouvez joindre jusqu'à 10 documents au format PDF, JPEG et PNG avec une taille maximale de 10 Mo.
Il vous sera possible de les supprimer ou de les fournir ultérieurement.

Glisser-déposer les fichiers ici
ou
[Parcourir et ajouter un fichier...](#)

Fichier joint	Type de document	Transmis le	Action
 Snag_8cbd1d_1.png	<input type="text"/>	18/12/2024	 Supprimer



L'ajout de document peut se faire à **tout moment**, même après confirmation de l'envoi de la déclaration.

8. Confirmez vos coordonnées de contact ou modifiez-les, au besoin.
9. Relisez votre déclaration afin de vérifier que toutes les informations nécessaires nous ont été communiquées. Tout est en ordre ? Cliquez alors sur '**Transmettre la déclaration**'.

[Précédent](#) [Quitter](#) [Transmettre la déclaration](#)

Vous recevrez un e-mail de confirmation de déclaration de sinistre avec un aperçu des informations encodées lors de votre déclaration.

Suivre ou compléter un sinistre

Rendez-vous dans l'onglet '**Opérations**' et cliquez sur '**Assurances - Déclarer / Suivre un sinistre**'. Vous aurez un aperçu des sinistres en cours et leur statut.

En cliquant sur '**Modifier**' vous pourrez :

- Ajouter des documents à votre déclaration
- Télécharger l'avis d'enregistrement de votre déclaration au format PDF